

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION
Audit de la gestion des subventions et des contributions – Étape II

Recommandations	Réponse de la direction et mesures prévues	Élément livrable	Échéance	Responsables ¹
		responsabilité régulière de la gestion du programme).		
Recommandation 2 La sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique, devrait établir des normes de service pour toutes les étapes du processus de gestion des ententes de contribution et en surveiller l'application.	La direction accepte cette recommandation.			
	La DGDPF va assurer que le cadre des subventions et des contributions établit une approche cohérente dans tout le ministère afin d'assurer que les situations de conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents sont identifiés et gérés.	2.1 Examen complet et Cadre de contrôle de gestion pour les S et C qui intègre des considérations solides sur les conflits d'intérêts. 2.2 Les niveaux de ressources approuvés par la direction sont établis au sein de la DGDPF afin d'avoir les ressources convenables en place pour répondre au Cadre pour une planification et une coordination accrues en 2020-2021.	T1 2019-2020 T4 2019-2020	<ul style="list-style-type: none"> • DE, Division des politiques, des contrôles internes et de la comptabilité ministérielle • DG, Opérations financières • SMA, DPF

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION
Audit de la gestion des subventions et des contributions – Étape II

Recommandations	Réponse de la direction et mesures prévues	Élément livrable	Échéance	Responsables ¹
<p>Recommandation 3</p> <p>La sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique, devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer le plan annuel d’audit des bénéficiaires axé sur les risques pour comprendre des audits de conformité des processus mis en œuvre par les bénéficiaires qui redistribuent les fonds à des tiers; • assurer que les évaluations des risques des bénéficiaires sont soutenues par des preuves de résultats provenant d’audits officiels antérieurs. 	La direction accepte recommandation.			
	<p>La DGPS va assurer que les programmes ayant des bénéficiaires qui redistribuent les fonds à des tiers vont effectuer des audits de conformité des leurs processus de déboursement aux tiers. Il est possible que ces audits n’aient pas lieu chaque année.</p> <p>La DGPS va prendre des mesures pour assurer que sa stratégie de tolérance aux risques prend en considération les résultats des audits officiels pertinents, y compris des audits menés par des organisations de santé pancanadiennes (OSP).</p>	<p>3.1 Des plans d’audit des bénéficiaires qui comprennent des audits de conformité pour les processus mis en œuvre par les bénéficiaires qui redistribuent les fonds à des tiers.</p> <p>3.2 Une méthodologie révisée pour les stratégies de tolérance aux risques pour inclure les résultats des audits menés par les OSP.</p>	<p>T1 2020-2021</p> <p>T4 2019-2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DE, Programmes de santé et Initiatives stratégiques • DG, Programmes et Politiques de soins de santé • SMA associé, Direction des stratégies de soins de santé • DE, Programmes de santé et Initiatives stratégiques

RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION
Audit de la gestion des subventions et des contributions – Étape II

Recommandations	Réponse de la direction et mesures prévues	Élément livrable	Échéance	Responsables ¹
<p>Recommandation 4</p> <p>Le sous-ministre adjoint de la Direction générale de la politique stratégique devrait augmenter l'utilisation de l'ACSG+ dans le processus de gestion des subventions et des contributions en prenant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'orientation et la formation; • élargir la collecte de données au moyen des ententes de financement et des plans de mesure du rendement des bénéficiaires afin d'inclure davantage d'éléments de diversité. 	<p>La direction accepte cette recommandation.</p> <p>La direction va continuer à prendre des mesures pour améliorer l'orientation et la formation au personnel des programmes de subventions et de contributions afin d'augmenter leur compréhension de l'ACSG+. Des efforts sont déjà en cours pour élaborer et livrer des outils, de la formation et une orientation sur l'ACSG+ au personnel des programmes de subventions et de contributions.</p> <p>Depuis la période couverte par cet audit, la DGPS a élaboré des profils d'information sur le rendement qui comprennent des indicateurs de l'ACSG pour tous les programmes de paiements de transfert. La direction va travailler pour augmenter la collecte de données sur la diversité au-delà du sexe et du genre par l'entremise d'éditions futures des profils d'information sur le rendement.</p>	<p>4.1 Profils d'information sur le rendement approuvés par la direction qui comprennent des éléments supplémentaires axés sur la diversité.</p> <p>4.2 Documents d'orientation sur l'ACSG + pour le personnel des programmes de subventions et de contributions.</p>	<p>T3 2020-21</p> <p>T4 2019-2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DE, Programmes de santé et Initiatives stratégiques • DG, Programmes et Politiques de soins de santé • DG, Initiatives-clés • DE, Programmes de santé et Initiatives stratégiques